

# AVRICOURT

---

Les Fiefs, le Château, les Seigneurs, l'Église, la Commune,  
Annales, Statistique<sup>1</sup>.

PAR

Le Comte FERNAND BALNY D'AVRICOURT

MEMBRE TITULAIRE

---

## CHAPITRE V

LA COMMUNE

Primitivement les seigneurs d'Avricourt ayant sur leurs terres droit de justice, haute, moyenne et basse, administraient leur domaine à l'aide d'officiers particuliers qui portaient le titre de Baillis ou Gardes-Justice. Regnaut Lecouvreur fût bailli d'Avricourt en 1489, Jean de Becquerel l'était en 1507.

Charles Cornet, conseiller, fut aussi, en 1530, bailli et garde-justice des seigneuries de Denicourt et d'Andechy. En 1650, ces fonctions existaient encore ainsi qu'il appert d'un bail de Jean de Runes d'Offoy à Nicaise Thierras pour le moulin d'Avricourt ; cet acte fut dressé en la justice

1. Les premiers chapitres de ce travail ont paru dans le tome VI du Bulletin, p. 152.

d'Avricourt par Claude Serel, lieutenant du bailli et garde-justice de la terre et seigneurie dudit lieu.

Le chemin du Calvaire qui conduit aux hauts prés et à la chaussée de Noyon, portait le nom de « Chemin de la Justice », et les hauts prés, alors désignés sous le nom de Prés de Ravenel, étaient le lieu des exécutions. Le seigneur portait le titre héréditaire de maire, comme seigneur du fief de la mairie.

L'organisation municipale ne date que du 14 décembre 1789. A cette époque le premier maire d'Avricourt fut Anne-Pierre-Robert Hannique, escuyer, ancien capitaine d'infanterie, récemment établi à Avricourt, où il avait acquis, en 1781, le fief du petit Ourscamp, de M. Gilles Goffin de le Roy, chevalier du Saint-Empire.

Sous son administration, le 14 juillet 1790, anniversaire de la prise de la Bastille, fut célébrée la nouvelle fête nationale de la Fédération. Le caractère religieux de cette cérémonie ainsi que celui de toutes celles qui suivirent jusque vers le milieu de 1793 est très caractéristique. La population ne se montrait nullement hostile à la religion ; loin de là, l'assemblée municipale convoquée au son de la cloche dans l'église où, suivant l'usage, elle tenait ses séances, n'hésita pas à réclamer le maintien de son église et de son curé et dans une délibération qui porte la date du 19 mars 1791, elle protesta de l'attachement de tous les habitants à la religion.

Le curé Jongleux, honoré et respecté de tous, se montrait bon patriote et il traita un jour le maire Hannique d'aristocrate, ce qui mit ce dernier dans une grande colère <sup>1</sup>.

A part quelques incidents peu importants, le seigneur d'Avricourt ne fut pas inquiété.

Cependant, vers la fin d'avril 1793, le contre-coup des événements qui se passaient à Paris se fit sentir à Avricourt, et le 27 août M. de Campagne, alors âgé de 77 ans, jugea plus prudent de quitter le château et se retira dans l'hôtel

<sup>1</sup>. Archives de la Commune.

qu'il possédait à Roye et où il mourût quelques années plus tard.

Après les massacres des 2 et 3 septembre 1793, les poursuites contre les prêtres, la suppression du culte catholique auquel fut substitué le culte de la Raison, le curé Jongleux disparut à son tour. La plus grande obscurité règne alors sur ce qui se passe à Avricourt ; la tradition locale, à défaut de registres qui n'existent plus, a conservé quelques souvenirs de cette époque troublée : Deux des cloches de l'église furent conduites à Noyon pour y être fondues ; elles furent transportées sur une voiture trainée par des chevaux couverts de chappes ; le culte de la Raison fut célébré à Avricourt et un vieillard mort récemment, le sieur Brunet, reçut le nom de la fameuse décade *Nonidi*.

Le 9 thermidor (27 juillet 1794), la chute de Robespierre ramena un peu de calme dans les esprits ; le service du culte ne paraît pas cependant avoir été repris dans l'église d'Avricourt avant l'année 1811.

Voici la liste des maires d'Avricourt depuis leur institution ainsi que celle de leurs adjoints :

*Maires :*

- 1790. Hannique, Anne-Pierre-Robert.
- 1791. Normand.
- 1792. Bardon François.
- 1793. Bardon François.
- 1800. Boulart, Jean-Hubert.
- 1813. (juillet), Boulart, Jean-Hubert, fils.
- 1816. (26 juillet), de Louvencourt, Jules-Augustin-Jacques.
- 1844. (25 janvier), Boulart, Louis-Edmond.
- 1846. (8 septembre), de Louvencourt, Jules-Augustin-Jacques.
- 1848. (10 septembre), Aubert, Charles-Dominique-Célestin.
- 1858. (23 juin), Boulart, Louis-Edmond.
- 1871. (7 mai), Balny, Louis-Christophe-Léopold, décédé le 16 septembre 1879, dans l'exercice de ses fonctions.
- 1880. (15 janvier), Balny d'Avricourt, Léopold-Gaston.

*Adjoints :*

- 1790. Normand.
- 1791. Lefèvre, premier officier municipal.
- 1792. Lesage, Pierre, premier officier municipal.
- 1800. Goron, Jean-Louis.
- 1816-1821 Hannique, Anne-Pierre-Robert.
- 1822. Boulart, Jean-Hubert fils.
- 1823-1860 Duval, Jean-Jacques.
- 1861. Aubert, Parfait.
- 1862. Pointin, Albert.
- 1871. Normand.
- 1878. Hangeois.

## CHAPITRE VI

### ANNALES

En dehors des événements que nous avons eu l'occasion de signaler, les annales d'Avricourt sont absolument muettes.

Cependant, depuis l'époque où Jules César vainqueur des Belges à Bibrax et à Soissons suivit, cinquante ans avant Jésus-Christ, la route de Noyon à Roye, appelée plus tard chaussée d'Agrippa, puis chaussée Brunehaut, pour marcher sur Breteuil et soumettre les Bellovaques, jusqu'au jour où les armées prussiennes prirent cette même route en 1870, pour marcher sur Amiens et Villers-Bretonneux, Avricourt et ses environs furent le théâtre d'événements qu'il n'est pas inutile de rappeler.

En 1370, au milieu des désastres de la guerre de Cent-Ans, les Anglais et les Flamands, sous la conduite de Robert Knole, pénétrèrent en Picardie et se présentèrent devant Roye qui fut pris et brûlé ainsi que plusieurs villages environnants parmi lesquels on cite Ognolles, Ecuville, Royglise, Lassigny et autres. Par lettres du 4 janvier 1374, le roi Charles V dut dispenser des impôts ces deux derniers

villages, en considération des grandes pertes que les habitants avaient éprouvées <sup>1</sup>.

Pendant le XV<sup>e</sup> siècle, Roye, plusieurs fois pris et repris par les Anglais et les Bourguignons leurs alliés, commandés par Jean de Luxembourg, eut ses environs mis à feu et à sang. La France passait alors par les épreuves de la guerre de Cent-Ans : en 1411 Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, venant de Chauny pour se rendre à Roye, campe à Verpillières en un lieu qui a conservé le nom de « Camp des Bourguignons ».

En 1419, lors de la reprise de Roye par Jean des Quesnes dit Carados, qui tenait pour le Dauphin avec 500 hommes de la garnison de Compiègne, les Anglais, ayant à leur tête le sieur de Cornouailles, surprirent à leur tour non loin de Beuvraignes la petite troupe française qui se retirait munie d'un sauf-conduit que lui avait délivré Jean de Luxembourg et en firent un grand massacre ; ils se ruèrent ensuite sur les villages d'Amy, de Verpillières et de Beuvraignes dont ils enlevèrent les bestiaux, livrant tout au pillage et à l'incendie.

L'année 1430 vit Jeanne d'Arc prisonnière au château de Beaulieu sous la garde de Jean de Luxembourg. Elle y passa les mois de juin et de juillet et fut ensuite conduite au château de Beaurevoir, après une tentative d'évasion qui faillit réussir. Peu de temps après, l'un de ceux qui avaient contribué à sa capture sous Compiègne, Aubert de Folleville, gouverneur de Roye pour le duc de Bourgogne, trouvait la mort près de Conchy-les-Pots, dans une embuscade (1437).

L'année 1430 fût encore signalée par la prise du château de Lagny, situé sur la hauteur qui domine toute la contrée. Ce château, défendu par l'abbé de Saint-Faron de Meaux, Guillaume de Gamaches et quarante Français, tomba sous les

1. Pour plus de détails sur ces événements et ceux qui suivent, consulter l'*Hist. de Roye*, par E. Coët, 1<sup>er</sup> vol., pages 212, 224, 230, 235, 253, 270, 331 et 354.

coups du duc Philippe de Bourgogne, qui de Roye se rendait à Noyon.

En mai 1473, Louis XI, sachant Charles le Téméraire près de Liège, s'empara du fort du Tronquoy dans le voisinage d'Avricourt, sur le territoire de Crapeaumesnil, et marcha ensuite sur les villes de Roye et de Montdidier qu'il enleva sans coup férir.

Les siècles qui suivirent ne furent pas plus heureux pour les pays environnant Avricourt.

En 1552, au mois d'octobre, Antoine de Croy, comte de Rœux, obéissant aux ordres de la reine de Hongrie, Marie, sœur de Charles-Quint et régente des Pays-Bas, pénétrait de nouveau en Picardie à la tête de quinze à vingt mille Belges de l'armée impériale et ravageait tout sur son passage en commettant d'horribles cruautés. Solente, Ognolles, Royglise, Beuvraignes, Verpillières et beaucoup d'autres villages furent livrés aux flammes. Les soldats égorgeaient sans pitié les femmes et les enfants, et la population épouvantée n'eut d'autres ressources que de se réfugier dans les bois qui protégèrent Avricourt.

Pendant les guerres de la Ligue, qui durèrent de 1576 à 1598, Avricourt qui comptait au nombre de ses seigneurs les plus célèbres d'entre les ligueurs, les Hacqueville, gouverneurs de Roye, les Viefville d'Orvillers, gouverneurs de Roye et de Ham, les Roguée, gouverneurs de Noyon, ne fut pas épargné, car ces familles, ruinées par la guerre, vendirent peu après leurs domaines situés à Avricourt.

Au siècle suivant, la guerre de Trente-Ans et celle de la Fronde réservaient encore d'autres désastres : la guerre s'étant rallumée entre l'Espagne et la France, la Picardie fut envahie par les Espagnols, sous les ordres de Thomas de Savoie, Jean de Werth et Piccolomini.

La ville de Roye tomba au pouvoir de Jean de Werth, et ses troupes composées d'Espagnols, de Croates et de Hongrois, ravagèrent tous les environs.

Le duc d'Orléans accourut au secours de la ville et la

délivra ; mais la présence même de l'armée royale pendant les quatre jours qu'elle campa à Verpillières, occasionna la perte presque totale de la récolte.

En juillet 1652, l'armée, sous les ordres de Turenne, campa pendant plusieurs jours à Beaulieu.

L'année suivante, l'Espagne, mettant à profit le ressentiment du Grand Condé contre la Cour de France, à la suite des événements de la Fronde, tourna de nouveau ses efforts contre la Picardie. Tandis que le Prince de Condé et Fuensaldana, à la tête de l'armée espagnole établissaient à Ham leur quartier général, le 3 août 1653, les Lorrains, sous les ordres du chevalier de Guise, se dirigent vers la ville de Roye à travers la forêt de Bouvresse. Ils eurent une première rencontre avec un détachement français au bois des Glandons, près de l'Abbaye-au-Bois. Continuant leur marche, ils incendièrent sur leur passage les villages d'Ecuvilly, de Solente, d'Ognolles, de Margny, d'Avricourt et commettent d'horribles excès. L'avant-garde, d'abord établie vers Genvry, Fresnoy et Goyencourt, vient se porter par Avricourt, au-dessus de Verpillières, tandis que le corps principal se logeait à Royglise et l'arrière-garde vers Carrépuits. Après une vive résistance des habitants, la ville criblée de boulets dut capituler ; la campagne environnante fut couverte de ruines<sup>1</sup>. Une inscription encastrée à la muraille sur la façade principale de l'église d'Amy rappelle ce triste exploit du Prince de Condé :

*Le 5 Août 1653 le Prince de Condé siégea Roye l'emporta  
et ravagea les habitants d'Amy dans le bois d'Haussu.*

Depuis cette époque, Avricourt eut encore à souffrir du passage des armées prussiennes en 1813 et le souvenir de leurs rapines s'est conservé vivace dans la population.

L'année néfaste 1870 amena de nouveau les troupes

<sup>1</sup> Procès-verbal du siège et de la prise de la ville de Roye. Coët, *Hist. de Roye*, 1 vol., page 375.

prussiennes : le 21 novembre, une vingtaine de uhlans firent une première apparition, bientôt suivis le 23 de quelques dragons annonçant que l'armée prussienne était derrière eux. Le 25 novembre, 600 hommes d'infanterie avec l'état-major et 51 chevaux logèrent à Avricourt. Le 27, on logea 313 hommes et 234 chevaux. Le 28, 303 hommes et 229 chevaux appartenant tous au 1<sup>er</sup> corps d'armée, colonne numéro 5 et à la 1<sup>re</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Le 4 février 1871, on eut encore à loger 557 soldats du 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie et 42 chevaux, plus 33 musiciens et une femme. Enfin les 6 et 7 mars, on eut à supporter pour la dernière fois 69 hommes et 75 chevaux, l'état-major et partie d'un escadron du 5<sup>e</sup> régiment de uhlans westphaliens.

Comme les villages voisins, Avricourt fut soumis aux réquisitions de l'ennemi : il a été pris chez les cultivateurs, pour la nourriture des troupes de passage, 83 moutons dont 60 ont été consommés en quatre jours.

Outre les réquisitions en paille, foin, avoine, on dut fournir, pour le service de l'armée prussienne, 22 voitures de 1, 2 et 3 chevaux, et quelques-unes de ces voitures n'ont pu rentrer que le troisième jour après leur départ. Le 24 février 1871, il fallut payer au chef-lieu de canton l'impôt de guerre, dont la part mise à la charge de la commune s'élevait à la somme de 2.140 francs 46 centimes. Les dépenses occasionnées à la commune par ces passages ont été évaluées à 9.000 francs environ.

Le village d'ailleurs était sans défense : tous les hommes en état de porter les armes étaient à l'armée et parmi eux :

Les trois frères Fernand, Gaston et Adrien Balny d'Avricourt, tous trois officiers, les deux premiers dans l'armée de terre au 53<sup>e</sup> régiment de marche, le plus jeune dans la marine à bord de la frégate *La Flore*. Parmi les soldats, il y avait encore au 53<sup>e</sup> régiment :

Aubert Eugène-Ernest-Anatole,  
Boulart Louis-Alphonse-Edmond,

Dauchelle Louis-Maximilien-Alfred,  
Lecat Eugène-Hildevert,  
Martin Pierre-Zacharie-Apolinaire.

Le 53<sup>e</sup> régiment de marche faisait partie du 19<sup>e</sup> corps et participa aux opérations de guerre en Normandie, devant Rouen et le Havre.

Il y avait aussi sous les drapeaux de l'armée active :

Cottu Henri, blessé au combat de Chagny,

Gellé Louis-Auguste, fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin.

Et dans la réserve :

Cousin Eloy,

Martin Louis-Céleste, qui ont pris part à la défense de Paris,

Lesage Clovis, fait prisonnier à Sedan.

Dans la garde nationale mobilisée, il y eut :

Pottier Ernest-Edouard-Désiré,

Goron Louis-Adolphe-Roger.

Ils faisaient partie du corps opérant dans le Nord sous les ordres du général Faidherbe.

Enfin, le 10 janvier 1874, parvenait, au château d'Avricourt, une lamentable nouvelle : une lettre du Ministre de la Marine faisait savoir qu'Adrien Balny d'Avricourt, « qui s'était joint à une mission commandée par le lieutenant de vaisseau Fr. Garnier, au Tun-King (*sic*), avait été attaqué par des bandits chinois à Hanoï et qu'il avait succombé le 20 décembre. »

Le *Journal officiel* du lendemain n'était guère plus explicite et pendant quelques années le silence du gouvernement put faire croire à une simple aventure ! Mais les événements qui suivirent ne devaient pas tarder à mettre en lumière le rôle de ces deux officiers qui ont porté si loin et si haut le drapeau de la France, et renouvelé, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, une épopée qui évoque la vision des premiers conquérants espagnols de l'Amérique !

188 Français, aidés de quelques auxiliaires indigènes,

soumettant en moins de quatre semaines six citadelles et trois provinces peuplées de plus de sept millions d'habitants, ne sont pas des événements ordinaires quand on songe au prix de quels efforts et avec quels sacrifices de sang et d'argent cette œuvre fut reprise quelques années plus tard !

Sans empiéter sur le domaine de l'histoire, qu'il nous soit permis de rappeler, en quelques lignes, la part considérable qui revient à un enfant du pays dans cette conquête du Tonkin, qui marque le départ d'une orientation nouvelle de notre politique coloniale.

Nouvellement nommé commandant de la canonnière l'*Espingole*, qu'en bravant mille dangers il avait conduite de Saïgon au Tonkin à travers les tempêtes de l'Océan indien, Adrien Balny d'Avricourt se voyait à son arrivée à Hanoï investi, par Francis Garnier, du commandement supérieur de la flottille embossée dans la rade.

Dès le lendemain 20 novembre 1873, à 4 h. 1/2 du matin, l'assaut était donné ; à 7 heures la citadelle était prise. « Le tir des canonnières dirigé par Balny d'Avricourt, du haut de la mâture du *Scorpion*, avait puissamment contribué, dit le rapport, au succès de la journée. » Avec la citadelle, la capitale du Tonkin, le vice-roi blessé à mort, beaucoup de canons et 6.000 prisonniers tombaient entre nos mains.

Tandis que Francis Garnier, resté à Hanoï, organisait sa conquête, Balny d'Avricourt, dont l'équipage de l'*Espingole* comprenant vingt hommes, avait été renforcé de quinze hommes d'infanterie de marine sous les ordres du lieutenant de Trentinian et du D<sup>r</sup> Harmand, remontait le cours du fleuve et s'emparait successivement des places du Delta.

Le 24 novembre, la citadelle de Hong-Yen lui ouvrait ses portes ; le 26, prise de Phu-ly et installation de nouvelles autorités ; le 4 décembre, l'*Espingole* paraît devant Hai-dzuong, place de guerre de premier ordre défendue par une nombreuse garnison et une puissante artillerie. Les pourparlers avec le mandarin, commandant la province

n'ayant pas abouti, le lendemain, au lever du jour, Balny d'Avricourt fait sonner le branle-bas de combat et, par un des coups de main les plus hardis que l'on puisse concevoir, en deux heures, sous le feu de sa canonnière, il enlève cette forteresse formidable, contre laquelle étaient venues échouer dix années auparavant toutes les forces du prétendant Le-Phung : Trente-deux hommes, sous les ordres d'un chef, éprouvé avaient accompli ce fait d'armes qui passe pour le plus extraordinaire de cette mémorable campagne.

Rendant compte de sa mission à Francis Garnier, Balny d'Avricourt terminait ainsi son rapport :

« En un mot, après 26 jours d'absence, marqués par bien des événements, des fatigues sans nombre, et une navigation difficile, entourée de milles dangers, tout le monde a fait son devoir avec une grande abnégation, et je suis fier d'avoir été secondé de la sorte et d'avoir trouvé autour de moi un pareil dévouement. Vous pouvez croire, commandant, que la tournée de l'*Espingole* n'a pu qu'accroître notre prestige dans le pays où l'on a pu voir l'honneur du pavillon tenu bien ferme et défendu avec courage. Votre but, en m'envoyant, était d'assurer notre autorité dans le pays et de convaincre les populations de notre désir de rétablir la paix et la justice partout. Je crois y avoir pleinement réussi dans la limite des moyens dont je disposais ! »

Trois jours plus tard, hélas ! dans la fatale journée du 21 décembre 1873, Balny d'Avricourt qui avait été rappelé à Hanoï, pour prendre part aux négociations qui se poursuivaient avec les ambassadeurs de l'Annam, en vue de la reconnaissance du protectorat de la France, succombait ainsi que Francis Garnier dans une sortie contre les pavillons noirs, sous ces mêmes murs de Hanoï, témoins de leur premier triomphe, et non loin de la Pagode qui porte encore son nom, au même endroit où devait tomber dix ans plus tard le commandant Rivière.



Adrien Balny d'Avricourt était âgé de 24 ans<sup>1</sup> : sa tête, mise à prix par les autorités de l'Annam, fut payée 24.000 livres par l'Empereur Tu-Duc ! Ce triste trophée, porté au bout d'une pique à travers les principales villes du Delta, ne fut restitué que vingt jours plus tard ! Longtemps ensevelis dans les jardins de la citadelle, puis dans la concession française, les restes du vaillant marin, transportés à Saïgon, n'ont pu être ramenés en France qu'en 1880. Ils reposent aujourd'hui à côté des siens, au tombeau de famille, dans le cimetière d'Avricourt.

Depuis lors, en 1884, l'amiral Peyron, ministre de la marine, décida qu'un bâtiment de la marine française porterait le nom de *Balny*, « en mémoire du vaillant officier qui fit honneur au corps de la marine. » C'est un torpilleur de haute mer actuellement attaché au port de Cherbourg.

En Cochinchine la ville de Saïgon, et Paris bientôt après, n'avaient pas attendu pour graver sur leurs murs ce nom que Noyon, sa ville natale, paraît avoir oublié. Il devait en tous cas trouver ici sa place, suivant l'épigraphe de l'historien<sup>2</sup> des expéditions françaises au Tonkin.

*Garnier, Balny, Rivière, Bobillot, Courbet, Paul Bert, etc.*

*Passant va dire à Lacédémone*

*que nous sommes morts pour obéir à ses lois !*

Tels sont les principaux événements qui ont fait époque dans l'histoire d'Avricourt depuis six siècles environ.

Puisse la mémoire du passé servir d'enseignement, et, sous certains rapports d'exemple aux générations qui suivront.

1. Voir Dictionnaire de Larousse, tome XVII, supplément, l'article consacré à Balny d'Avricourt.

2. Pierre Lehaucourt. *Les Expéditions françaises au Tonkin*. Ouvrage illustré, qui complète les publications antérieures de Romanet du Caillaud et de H. Gautier.

## CHAPITRE VII

### ADMINISTRATION, STATISTIQUE ET AGRICULTURE

*École.* — La commune d'Avricourt possède une école pour les enfants des deux sexes et l'instruction y est donnée par un instituteur laïque. Avant la loi nouvelle, qui rend l'instruction obligatoire pour tous, la classe était malheureusement peu fréquentée et la commune comprend encore un certain nombre d'illettrés. L'édifice actuel sert en même temps de mairie. Il a été construit en 1875 à côté de l'ancienne maison commune, devenue trop étroite et qui, d'ailleurs, tombait en ruines.

Voici les noms des instituteurs qui se sont succédés à Avricourt depuis l'an IX de la République française (15 mars 1801) jusqu'à nos jours :

- 1801-1802. (20 avril), Amory Firmin.
- 1802-1804. Gacconnet Auguste-Césaire.
- 1804-1808 ou 1810. Auxenfants.
- 1810-1841. (20 mars), Cottu Louis-Nicolas.
- 1841-1844. Générmont Louis-Emmanuel-Désiré.
- 1845-1849. Payen Jean-Baptiste-François.
- 1850-1868. Legent Alexis-Philippe.
- 1868-1870. (Novembre), Bocquet Antoine-Emile.
- 1870-1872. (Septembre-Novembre), Doré Henri-Alexandre.
- 1872-1873. (Octobre), Vieille Ferdinand-Urbain.
- 1873-1882. (6 octob.), Capeaumont Pierre-Théodore-Emmanuel.
- 1882. (Octobre), François Charles-Joseph-Joachim.

*Voirie.* — A part la route départementale de Noyon à Roye<sup>1</sup>, classée aujourd'hui sous le n° 132 et qui longe

1. Le service des ponts et chaussées du département de la Somme a laissé inscrire récemment sur une plaque indicatrice de la route départementale de Roye à Noyon le nom inconnu jusqu'alors d'un nouveau lieu dit ; on peut lire en effet à la sortie de Roye : « Quenes-

seulement le territoire d'Avricourt sans le traverser, la commune ne possédait, il y a peu de temps encore, en dehors des rues du village, aucun chemin empierré. Le chemin vicinal d'Avricourt à Amy a été achevé il y a une vingtaine d'années à peine. C'est quelque temps avant 1870 que l'ancien chemin de la Justice, qui conduit du village à la chaussée de Noyon, à travers les Hauts-Prés, a été redressé et empierré sur la proposition de M. Léopold Balny, qui fit don du terrain. Mais il était réservé à son fils aîné, le comte Balny d'Avricourt, qui lui succéda au Conseil général de l'Oise le 16 novembre 1879, d'obtenir, dès l'année suivante, le classement dans la grande vicinalité du même chemin qui prit le nom de route n° 154, dite de Beaulieu-les-Fontaines à Beuvraignes ainsi que celui d'une route dite de Lassigny à Nesles sous le n° 159<sup>1</sup>. Ces belles voies de grande communication qui se croisent maintenant dans le village l'ont tiré de l'isolement où il était resté jusqu'ici. La première met Avricourt en relations avec le chemin de fer de Compiègne à Roye, par la station de Beuvraignes distante de sept kilomètres ; la seconde, ouverte à travers les bois d'Avricourt, sur des terrains cédés gracieusement à la commune, établit des rapports directs entre Avricourt et Lassigny. Cette communication n'existait pas auparavant.

*Population.* — La population d'Avricourt était, en 1720, de 204 habitants ; de 281 en 1821 ; de 307 en 1831 avec 70 maisons. Le recensement fait le 18 décembre 1881 accuse 342 habitants, dont 97 ménages et 85 maisons.

*Mœurs.* — Les travaux des champs et des bois occupent la plupart des habitants pendant une grande partie de l'année ; cependant, l'industrie sucrière en employe un grand nombre

court, 6 kil. » ! Par là se trouve désigné un groupe de maisons départagé par la route entre Avricourt et Margny ; le nom de feu Quenescourt, dont l'auberge jadis fort achalandée existe encore en cet endroit, acquiert ainsi des chances de passer à la postérité !

1. *Procès-verbal des délibérations du Conseil général de l'Oise*, en 1881.

dans les fabriques pendant la saison d'automne, d'octobre à décembre. La vie matérielle du paysan s'est, du reste, fort améliorée; le pain blanc et la viande sont d'un usage général, particulièrement la viande de porc salée. Le cidre était jusqu'à ces derniers temps la boisson universelle. Les habitudes d'ordre, d'économie et d'activité sont dominantes. Il n'y a pas de mendiants et ceux que l'on rencontre sont tous étrangers au pays. Le patois picard est toujours en usage, mais il tend à s'épurer.

Les pratiques religieuses sont assez généralement observées aux grandes fêtes de l'année et particulièrement le jour du patron. Ces jours-là, les Chevaliers de l'arc, dont la compagnie s'est formée en 1878, se réunissent sur l'emplacement du jeu de paume et s'y livrent, dans une allée latérale, à l'exercice du tir.

Le soir, la danse au cabaret a malheureusement remplacé la danse sur la place publique.

*Nature du sol.* — De même que dans toute cette partie du canton, le calcaire crayeux forme la base du sol dans tout le territoire d'Avricourt; au-dessus de la craie se trouve une couche sableuse de 5 à 6 mètres recouverte d'argile diluvienne qui se confond par un passage insensible avec l'humus formant la couche supérieure. Cette condition géologique est très défavorable, dans un terrain qui offre une faible déclivité, et pour cette raison, le village a souvent à souffrir de la stagnation des eaux à la suite de débordements subits de la rivière d'Avre dans les années pluvieuses. Pour parer à cet inconvénient, l'intendant d'Amiens avait fait ouvrir, en 1782, un large fossé qui devait conduire les eaux vers la plaine du Santerre; mais dès 1791 le canal était comblé faute d'entretien.

*Faune.* — Les bois d'Avricourt sont assez giboyeux, on y chasse le sanglier, le chevreuil, le lièvre, le lapin, le renard; le loup, autrefois très abondant, a disparu depuis une trentaine d'années. Parmi le gibier à plume, la bécasse

y est de passage, ainsi que le râle ; la perdrix et la caille peuplent la plaine.

On rencontre aussi le blaireau et l'écureuil ; la couleuvre et la vipère sont fort rares.

*Bois.* — Le chêne, le charme, le tremble, le tilleul, l'érable, le fresne sont les principales essences forestières, tandis que les peupliers de la Caroline et le blanc de Hollande garnissent les parties humides et les marais.

*Agriculture.* — Les terres d'Avricourt appartiennent généralement à la meilleure catégorie des terres de culture du Santerre auquel elles confinent et leur valeur moyenne peut être fixée de 2.500 à 3.000 francs à l'hectare. En effet, le taux des fermages varie de 15 à 45 francs du journal ou de 33 à 100 francs de l'hectare, ce qui donne un revenu moyen de 70 francs. Ce n'est là toutefois qu'une évaluation très approximative, certaines terres valant beaucoup plus et d'autres beaucoup moins, selon leur situation, leur étendue ou leur nature.

Le tableau ci-contre établi sur le produit annuel des récoltes faites sur le territoire d'Avricourt et représentant la moyenne de cinq années, de 1877 à 1881, permettra d'apprécier plus exactement la richesse du sol, la nature de ses produits et les besoins de ses habitants.

*Cadastre.* — Le cadastre de la commune d'Avricourt a été terminé sur le terrain le 1<sup>er</sup> novembre 1829, sous l'administration de M. le comte de Nugent, préfet ; M. Auguste de Louvencourt, maire ; et sous la direction de M. Hennet, directeur des contributions ; M. Bouchard, ingénieur en chef ; et par M. Regnauldin, géomètre.

Le territoire a été divisé en quatre sections :

- 1<sup>o</sup> La section A, de la sole de la route ;
- 2<sup>o</sup> La section B, du village ;
- 3<sup>o</sup> La section C, des bois (2 feuilles) ;
- 4<sup>o</sup> La section D, du moulin Goron.

**Produit annuel des récoltes faites sur le territoire de la commune d'Avricourt représentant la moyenne de cinq années, de 1877 à 1881.**

POPULATION	ESPÈCES DE RÉCOLTES	NOMBRE D'HECTARES ensemencés.	QUANTITÉ MOYENNE de semence par hectare.	PRODUIT moyen par hectare en		PRODUIT total de chaque espèce en		CONSOMMATION Quantité approximative d'hectol. annuellement nécessaires				TOTAL des besoins annuels.	COMPARAISON du produit avec la consommation		POIDS MOYEN d'un hectolitre de chaque espèce de grains.	PAILLE Produit total de chaque espèce en quintaux.	
				Hectolitres.	Quintaux.	Hectolitres.	Quintaux.	Pour la Nourriture					Excédant.	Déficit.			
								de chaque individu.	de tous les habitants.	des animaux domestiques.	pour les semences.						
				Hectol.		Hectol.		Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.		Hectol.	Hectol.			Kilog.
295	Froment d'hiver et de printemps.....	138	20	21	16	2.898	2.202	2 »	590	»	304	894	2.004	»	76	5.882	
	Méteil.....	10	20	21	16	210	157	1 »	295	»	22	317	»	107	75	390	
	Seigle.....	25	»	20	14	500	360	1 »	295	30	50	375	125	»	72	875	
	Orge d'hiver et d'été.....	8	»	26	16	208	127	»	»	100	16	116	92	»	61	144	
	Avoine.....	70	50	44	20	3.080	1.386	»	»	2.000	175	2.175	905	»	43	1.540	
	Légumes secs.....	2	50	15	11	30	22	0 10	29	»	5	32	»	2	76	»	
			253				6.926	4.254		1.209	2.130	570	3.909	3.126	109	80	8.831
	Pommes de terre.....	10	16	»	140	112	1.400	1.120	0 50	147	1.050	160	1.337	43	»		
	Graines oléagineuses (colzas, œillettes).....	8	»	»	15	9	»	72									
	Betteraves.....	20	»	»	»	310	»	6.200									
	Prés naturels.....	20	»	»	»	33	»	6.600									
	Prés artificiels (trèfle).....	26	»	»	»	51	»	1.326									
	— (luzerne).....	8	»	»	»	48	»	384									
	Fourrages divers, secs et verts (hivernaches, féverolles, vesces, pois gris, druvrières, trèfles anglais, etc.).....	140															
	Jachères mortes et terres incultes.....	58															
			513														
	Bois.....	162	09														
	Superficie des propriétés bâties.....	5	43														
	Mares, étangs, terrains non imposables.....	18	»														
	Total égal aux contenances industrielles.....	698	52														

Ces produits s'écoulent par les marchés de Roye et de Noyon.

Il comprenait alors comme aujourd'hui 698 hectares  
52 ares 25 centiares ainsi répartis :

	Hect.	Ares	Cent.	Revenu cadastral.
Terres labourables, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> classe. . . . .	300	18	15	6.459 <sup>f</sup> 76
Jardins potagers, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . .	8	05	70	263 32
Prés, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> classe. . . . .	24	16	00	737 52
Vergers, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	20	41	10	643 57
Marais, 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	5	06	00	16 70
Bois taillis, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classe. . . .	317	08	95	3.434 77
Mares et étangs, 1 <sup>re</sup> classe. . . . .		67	65	» 68
Terre veine et vague, 1 <sup>re</sup> classe. . .		10	25	» 10
Superficie des propriétés bâties et cours d'eau. . . . .	5	43	30	168 42
Objets non imposables tels que : grandes routes, chemins vici- naux, rues, places publiques, promenades publiques, cime- tière, superficie des églises, presbytères et tous autres bâti- ments d'utilité publique. . . . .	16	12	45	» »
Rivière, mares, ruisseaux . . . . .	1	22	70	» »
Total. . . . .	698	51	15	
69 maisons et un moulin . . . . .				520 »
				<u>12.224<sup>f</sup> 84</u>

Depuis cette époque, le nombre de terres labourables s'est élevé à 471 hectares 23 ares 85 centiares par suite du défrichement de 9 hectares de pré et de 155 hectares de bois. Il ne reste donc plus aujourd'hui que 15 hectares 16 ares de pré et seulement 162 hect. 08,95 de bois reliés aux massifs boisés d'Amy et de Candor. On a vu plus haut que le nombre des maisons est aujourd'hui de 85, soit 16 de plus qu'en 1829.

Quant au chiffre de 12,244 fr. 84 fixé lors du cadastre de 1831 et qui sert de base à l'établissement de la contribution foncière, il n'a jamais beaucoup varié : en 1866, le

revenu foncier imposable était de 12.409 fr. 31 ; en 1876, il était de 12.408 fr. 06. Ce chiffre va se trouver de nouveau diminué par suite de la démolition du moulin.

*Moulins.* — En effet, le moulin Goron, construit en 1816, a eu le même sort que le moulin Glaudieux qui existait au commencement du siècle, non loin de la chaussée de Roye à Noyon ; il vient d'être démoli. Il n'existe donc plus de moulin à Avricourt.

*Impôts.* — Les contributions perçues à Avricourt en 1882 ont produit 8.812 fr. 48 c., ainsi répartis.

Contributions :	
Foncière. . . . .	6.868 <sup>f</sup> 03
Personnelle mobilière. . . . .	862 77
Portes et fenêtres. . . . .	937 54
Patentes. . . . .	113 64
Frais d'avance . . . . .	10 50
	8.812 <sup>f</sup> 48

Sur cette somme de 8.812 fr. 48, il revient à l'Etat 3.641 francs, ainsi répartis entre les différentes contributions :

Sur la contribution :	
Foncière 40 p. 100, soit. . . . .	2.747 <sup>f</sup> 21
Personnelle mobilière 44 p. 100, soit. . . . .	379 62
Portes et fenêtres 48 p. 100, soit. . . . .	459 82
Patentes 48 p. 100, soit. . . . .	54 53
	3.641 <sup>f</sup> »

Le département reçoit de son côté 1.634 fr. 88, ainsi répartis.

Sur la contribution :	
Foncière 20 p. 100, soit. . . . .	1.373 <sup>f</sup> 60
Personnelle mobilière 18 p. 100, soit. . . . .	155 30
Portes et fenêtres 10 p. 100, soit. . . . .	95 75
Patentés 9 p. 100. . . . .	10 23
	1.634 88
A reporter . . . . .	5.275 88

*Report* . . . . . 5.275<sup>f</sup>88

Enfin, la commune d'Avricourt reçoit pour sa part : 3.414 fr. 37, soit :

Sur la contribution :	
Foncière 39 p. 100, soit. . . . .	2.678 <sup>f</sup> 53
Personnelle mobilière 37 p. 100. . . . .	319 22
Portes et fenêtres 39 p. 100. . . . .	373 44
Patentés 38 p. 100 . . . . .	43 18
	<hr/>
	3.414 37
Les non-valeurs s'élèvent à la somme de. . . . .	111 73
Enfin les frais d'avertissement sont de. . . . .	10 50
	<hr/>
Total. . . . .	8.812 <sup>f</sup> 48
	<hr/> <hr/>

Les percepteurs ne conservant pas de documents au-delà de trois ans n'ont pas d'archives; d'autre part, nous n'avons rien trouvé sur les contributions payées par la commune sous l'ancienne monarchie, il n'a donc pas été possible d'établir de points de comparaison.

*Situation financière.* — Le budget de la commune d'Avricourt de 1882 voté le 16 mai 1881, se résume ainsi :

Total des recettes ordinaires . . . . .	5.938 <sup>f</sup> 82
— des recettes extraordinaires. . . . .	700 »
	<hr/>
Total général. . . . .	6.638 <sup>f</sup> 82
	<hr/> <hr/>
Total des dépenses ordinaires obligatoires . . . . .	4.676 <sup>f</sup> 27
— des dépenses facultatives. . . . .	1.262 55
Dépenses extraordinaires (construction d'une maison d'école). . . . .	700 »
	<hr/>
Somme totale égale à la recette. . . . .	6.638 <sup>f</sup> 82
	<hr/> <hr/>

Dans les dépenses, sont comprises les sommes suivantes :

Salaire du garde champêtre. . . . .	500 <sup>f</sup> »
— du cantonnier (9 mois). . . . .	425 »
Traitement de l'instituteur primaire. . . . .	1.200 »
Trois journées de prestation. . . . .	1.866 60

La commune d'Avricourt est imposée à 94 centimes additionnels, dont 20 extraordinaires destinés à couvrir une dépense annuelle des 700 francs pour amortissement de la dépense employée à la construction de la maison commune.

Cette dépense cessera d'ailleurs d'exister à partir de 1883.

Celle relative au traitement du cantonnier cessera également à partir de 1886, en raison du récent classement des chemins dans la voirie départementale.

La valeur du centime est de 35 fr. 43 cent.

Les revenus annuels de la commune ont produit 269 francs en 1882.

*Phénomènes météorologiques.* — Parmi les faits dignes d'être notés, nous devons rappeler les hivers de 1709, 1740, 1775, 1788, 1830, 1870 et 1880.

Le 14 janvier 1709, l'intensité du froid fut extrême et les blés furent gelés en terre.

En 1756, le 30 avril, les villageois ressentirent une secousse de tremblement de terre précédée d'un bruit semblable à celui du canon et qui dura une minute sans causer d'autres dommages que l'ébranlement de quelques constructions.

Une nouvelle secousse se fit encore sentir le 15 mai suivant.

La tourmente du mois de mars 1876 fut l'occasion de grands ravages dans toute la contrée; le parc d'Avricourt eut particulièrement à en souffrir; les peupliers centenaires qui entouraient la terrasse du château et dont plusieurs mesuraient jusqu'à 38 mètres de hauteur, furent ébranlés dans leurs racines et précipités sur le château, qu'ils endommagèrent sérieusement.

Mais ces pertes ne furent rien, comparativement à celles occasionnées par le terrible hiver de 1880.

Dans la nuit du 5 au 6 décembre, le thermomètre atteignit 30 degrés centigrades au-dessous de zéro; la neige

persista pendant trois mois. Tous les noyers, les châtaigners, presque tous les pommiers et une quantité considérable d'arbres fruitiers et forestiers furent détruits par cette terrible gelée. Dans le jardin potager du château, il ne resta que quelques poiriers : le parc fut, par suite, l'objet, l'année suivante, d'un remaniement complet.